



Genève, le 31 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Ouverture exceptionnelle du Centre cantonal de biométrie (CCB): samedi 18 juin 2022

Le Centre cantonal de biométrie (CCB) sera exceptionnellement ouvert, sur rendez-vous uniquement, le samedi 18 juin au matin, en complément des matinées des samedis 4 juin et 2 juillet, afin de répondre à l'augmentation attendue à la veille des vacances scolaires d'été de la demande de passeports suisses et de titres de séjour pour étrangers.

Ouvert au public le 29 mars 2022, le Centre cantonal de biométrie (CCB) a reçu à ce jour plus de 17'485 administrés. Bien que sa capacité d'accueil moyenne ait continué à augmenter progressivement de 259 personnes par jour à son ouverture à 599 personnes à ce jour, le CCB demeure fortement sollicité par les administrés. Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous se monte actuellement à 5 semaines. Afin de faciliter l'anticipation des démarches tant pour le renouvellement des documents d'identité suisses que pour les titres de séjour étrangers, les délais moyens de prise de rendez-vous sont désormais consultables en ligne.

Le CCB reçoit uniquement sur rendez-vous. Les demandes **peuvent s'effectuer par Internet ou téléphone**:

- Pour les documents d'identité suisses: par le biais du formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante: Service de demandes par Internet - DFJP (admin.ch).
- Pour les titres de séjour étrangers: saisir le code reçu par courrier sur la plateforme de rendez-vous en ligne: Gérer mon rendez-vous biométrie | ge.ch
- Pour tous: par téléphone au T. +41 (0)22 546 46 03 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

La présence physique de chaque demandeur est indispensable lors du rendez-vous permettant la saisie des données biométriques. Le versement des émoluments (en espèces ou par carte) s'effectue sur place, de même que la photographie destinée au document d'identité ou au titre de séjour.

La Confédération s'engage à livrer les documents dans un délai maximum de dix jours ouvrables dès la saisie des données biométriques. Il est toutefois recommandé de déposer la demande au moins deux mois avant la date de voyage.

Pour toute information complémentaire: Mme N. Riem, responsable de la communication, OCPM, DSPS, T. 022 546 48 86.